

**RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
DE L'ÉCOLE SAINTE-GENEVIÈVE**

**MERCREDI 26 SEPTEMBRE 2018, À 19 H 15  
À LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE SAINTE-GENEVIÈVE**

**PROCÈS-VERBAL**

Étaient présents :

Mmes	Émilie Fournier	membre parent
	Alexandra Dumont	membre enseignant
	Mélanie Charest	membre enseignant
	Julie Émond	membre du personnel de soutien
	Geneviève Bédard	membre du service de garde
	Aline Beaudet	membre de la communauté
	Julie Michaud	membre parent
MM	Sébastien Boucher	membre parent
	Steve Turmel	membre parent
	Dany Houde	membre parent
	Marc Poulin	directeur de l'école

1. Vérification du quorum et ouverture de la réunion

Le quorum est atteint. Ouverture de la réunion à 19 h 15

2. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour

Mme Michaud propose l'adoption de l'ordre du jour avec la modification au libellé du point 17 pour y ajouter « et activités ». Adopté à l'unanimité.

3. Présentation des membres

Les membres présents se nomment et précisent leur mandat pour la présente année.

4. Intervention du public

Aucune intervention du public.

5. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 6 juin 2018

M. Poulin explique que pour des raisons légales, il est nécessaire d'adopter le dernier procès-verbal de la réunion du Conseil d'établissement de l'école du Versant.

Les membres qui étaient présents à la réunion attestent de la conformité de celui-ci.

M. Houde propose l'adoption du procès-verbal. Adopté par les membres de l'ancien CÉ.

6. Suivi au procès-verbal de la réunion du 6 juin 2018

Au point 10, les membres présents au Conseil d'établissement du Versant indiquent qu'un montant résiduel d'environ 15 000\$ était présent l'an dernier. La répartition de cette somme doit être vérifiée par M. Poulin en vue de la prochaine rencontre.

7. Rapport annuel du Conseil d'établissement 2017-2018 et états financiers

Le rapport annuel avait été transmis électroniquement par M. Poulin. Les membres présents au CÉ de l'an dernier attestent de la conformité et de la clarté du document.

Mme Fournier propose l'adoption du Rapport annuel. Adopté par les membres de l'ancien CÉ.

Les états financiers sont présentés par M. Turmel. Il informe les membres d'un solde de 1361,26\$ au compte bancaire du Conseil d'établissement de l'école du Versant. M. Poulin indique que le point 16 du présent ordre du jour permettra de proposer une manière de disposer du solde.

Mme Michaud propose l'adoption des états financiers. Adopté par les membres de l'ancien CÉ.

8. Règles de régie interne et mandat du Conseil d'établissement

M. Poulin remet le document venant préciser les règles de régie interne du nouveau Conseil d'établissement de l'école Sainte-Geneviève.

9. Secrétariat du Conseil d'établissement pour l'année 2018-2019

Mme Fournier avait approché le Collège Bart avec une offre de services pour du secrétariat bénévole de la part d'une étudiante du collège. M. Poulin n'a pas été approché par l'organisation.

Des propositions d'approcher le Centre Marie-Rollet ou le Centre d'action bénévole sont faites afin de trouver une personne pouvant assumer le mandat.

Un suivi sera fait lors de la prochaine réunion.

10. Élection : Choix d'un président d'élection

Mme Michaud propose que M. Poulin agisse à titre de président d'élection. M. Poulin accepte et explique la procédure d'élection.

11. Élection d'un(e) président(e) du Conseil d'établissement (parent non-membre du personnel art. 56-68, loi 180) (1 an)

Mme Fournier propose la candidature de M. Boucher. Celui-ci accepte.

Mme Michaud propose la candidature de Mme Fournier. Cette dernière refuse.

M. Boucher est donc élu président du Conseil.

12. Élections aux postes prévus aux règles de régie interne (vice-président (e), trésorier (ère))

Mme Michaud propose sa candidature mais la retire ensuite.

M. Houde propose la candidature de Mme Fournier. Celle-ci accepte.

M. Turmel propose la candidature de M. Houde. M. Houde refuse.

Mme Fournier est donc élue à la vice-présidence.

Mme Michaud propose la candidature de M. Turmel pour le poste de trésorier. M. Turmel accepte et est élu puisqu'aucune autre candidature n'est soumise.

13. Nomination des membres de la communauté (2)

Deux organismes avaient été approchés pour avoir une représentation au Conseil d'établissement.

Mme Aline Beaudet de la Maison des grands-parents est nommée à titre de représentante de la communauté.

Les membres présents soumettent d'autres organismes qui pourraient être approchés pour présenter un candidat au poste de membre de la communauté. M. Poulin fera des approches en ce sens.

14. Adoption du calendrier des réunions du Conseil d'établissement 2018-2019

M. Poulin présente un projet de calendrier reprenant essentiellement la répartition de la dernière année.

La date du 8 mai entrant en conflit avec la réunion du Comité de parents, il est proposé de la devancer au 1<sup>er</sup> mai.

M. Turmel propose l'adoption du calendrier ainsi amendé.

### **CALENDRIER DES RENCONTRES**

**2018-2019**

Date	Heure	Lieu
26 septembre	19 h 15	Sainte-Genève
24 octobre	19 h 15	Sainte-Genève
5 décembre	19 h 15	Sainte-Genève
23 janvier	19 h 15	Sainte-Genève
27 février	19 h 15	Sainte-Genève
3 avril	19 h 15	Sainte-Genève
1 <sup>er</sup> mai	19 h 15	Sainte-Genève
5 juin	19 h 15	Sainte-Genève

15. Dénonciation d'intérêt (art. 70, loi 180) et autorisation pour renseignements

Les documents sont remis aux membres pour signature et validation des renseignements exigés.

#### 16. Adoption des résolutions pour la signature des chèques du Conseil d'établissement

M. Poulin explique aux membres que le service des Finances de la commission scolaire peut gérer les activités financières du Conseil d'établissement et ce, gratuitement, contrairement à l'établissement financier actuel.

Les membres présents posent des questions relatives au fonctionnement de cette gestion par la Commission scolaire.

Les membres conviennent de migrer vers cette manière de gérer le budget du Conseil d'établissement pour l'année 18-19.

M. Poulin explique que des résolutions devront être adoptées pour permettre d'effectuer les opérations nécessaires.

La première résolution sera une demande de fermeture du compte actuel à la Caisse populaire de Sainte-Foy.

La deuxième résolution consistera à demander l'émission d'un chèque ou d'une traite bancaire à l'ordre de la Commission scolaire afin de récupérer le solde du Conseil de l'école du Versant.

La troisième résolution propose de séparer en deux parts égales le solde entre le Conseil d'établissement de l'école Notre-Dame-de-Foy et le Conseil d'établissement de l'école Sainte-Geneviève.

La quatrième résolution demande la prise en charge par le service des Finances du poste budgétaire du Conseil d'établissement de l'école Sainte-Geneviève.

Ces propositions seront écrites par M. Poulin pour être présentées au Conseil du mois d'octobre.

#### 17. Sorties éducatives

M. Poulin explique l'orientation proposée aux enseignantes pour les sorties éducatives de l'année scolaire 18-19.

De manière à diminuer la facture demandée aux parents, les activités proposées aux parents seront financées par de nouvelles mesures permettant d'alléger le fardeau des parents. Il est donc prévu qu'aucun montant supplémentaire ne soit demandé aux parents pour les activités et sorties éducatives.

Sorties et activités approuvées par le Conseil :

1 – Sortie au Parlement pour les élèves de 4<sup>e</sup> et de 5<sup>e</sup> année. Visite du Parlement et du Fort St-Louis.

2 – Activités d'échecs pour les élèves de 3<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup>-4<sup>e</sup> année.

3 – Autorisation de présenter aux élèves les tirelires Leucan pendant la période d'Halloween sans obligation de participer à la campagne de levée de fonds de la part des parents ou des élèves.

M. Houde propose l'acceptation des 2 premières demandes. Acceptées à l'unanimité.

Acceptation unanime de la participation au projet Leucan.

18. Règles de conduite école Sainte-Geneviève

M. Poulin explique les changements apportés au document des règles de vie 18-19 par rapport à celui de 17-18.

Mme Émond propose l'adoption des règles de vie 18-19. Document adopté à l'unanimité.

19. Informations :

19.1 De la présidence : aucune information

19.2 De la direction : aucune information

19.3 Du délégué au Comité de parents : aucune information

20. Correspondance

Pas de correspondance reçue pour le Conseil d'établissement.

21. Questions et demandes des membres du Conseil d'établissement

1 - M. Boucher demande pourquoi l'offre de services des activités parascolaires a été déplacée à la fin de la journée plutôt que sur l'heure du midi. M. Poulin et Mme Bédard expliquent qu'avec l'augmentation du nombre d'élèves fréquentant le service de garde le midi il devenait difficile d'assurer la disponibilité du gymnase principalement les jours de pluie ou de grands froids. Suggestion de vérifier si le Centre communautaire Claude-Allard ne pourrait pas être utilisé le midi.

2 - M. Boucher demande s'il y a reconduction de la campagne de financement Inisport. La campagne sera effectivement reconduite, les détails seront fournis sous peu. Il est aussi demandé quels sont les montants dédiés aux sports pour Inisport. M. Poulin vérifiera.

3 – Demande s'il y aura une nouvelle commande chandails au logo Inisport. M. Poulin vérifiera.

4 – Une demande visant à étudier la faisabilité de procurer un chandail d'équipe pour l'école lors de parties ou de tournois est faite. M. Poulin s'informerait de ce qui peut se faire en fonction du budget de l'école Sainte-Geneviève.

22. Levée de l'assemblée

M. Turmel propose la levée de l'assemblée à 22h. Proposition adoptée à l'unanimité.